

3MSH
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : La Chapelle Largeau 63 Les Brosses
79700 MAULEON
887 574 697 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 AVRIL 2026
PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 400 731,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice400 731,43 euros

A titre de dividendes250 000,00 euros

Soit 12,50 euros par action

Le solde150 731,43 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 156 836,11 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 100 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 140 000,00 euros, soit 7,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 84 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 56 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Pascal SALLE

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'P. Salle', with a large, stylized flourish extending to the left.

3MSH

Production d'électricité

63 LES BROSSES
LA CHAPELLE LARGEAU
79700 MAULEON

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIÉS CONFORMES

M^r Pascal SALLÉ

fiteco.com



50 Rue du Murier

37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Tél : 0247276905

E.mail : tours@fiteco.com

Siren : 887574697

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	28 680	3 270	25 410	26 844	- 1 434
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	50 154	5 285	44 870	47 063	- 2 193
Constructions	3 336 925	367 674	2 969 252	2 961 011	8 241
Installations techniques, matériel et outillage industriels	905 838	119 477	786 361	802 185	- 15 824
Autres immobilisations corporelles	896	322	574	873	- 299
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	4 322 494	496 028	3 826 466	3 837 976	- 11 510
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	289 372		289 372	267 680	21 692
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	267 082		267 082	260 386	6 696
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	46 234		46 234	50 146	- 3 912
. Autres				44 024	- 44 024
Charges constatées d'avance	18 947		18 947	17 130	1 817
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	300 000		300 000		300 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Disponibilités	57 312		57 312	159 258	- 101 946
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	978 948		978 948	798 624	180 324
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	5 301 442	496 028	4 805 414	4 636 601	168 813

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 200 000)	200 000	200 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	20 000		20 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	6 105		6 105
Report à nouveau		-149 917	149 917
Résultat de l'exercice	400 731	316 021	84 710
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement	484 834	512 205	- 27 371
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 111 671	878 309	233 362
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 376 001	3 405 035	- 29 034
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 930	132 577	- 57 647
Dettes fiscales et sociales	77 941	55 638	22 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	164 872	165 041	- 169
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	3 693 744	3 758 291	- 64 547
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 805 414	4 636 601	168 813

ANNEXE

Principes comptables généraux

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables,
à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ".

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	28 680			28 680
Immobilisations corporelles	4 078 308	215 506		4 293 814
Immobilisations financières				
TOTAL	4 106 988	215 506		4 322 494

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 836	1 434		3 270
Immobilisations corporelles	267 175	225 582		492 757
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	269 012	227 016		496 028

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immob incorporelles	28 680	3 270	25 410	20 ans
Terrains	5 158	0	5 158	Non amortiss.
Agenc & amenag de terrain amor	44 996	5 285	39 711	de 10 à 15 ans
Batiments	3 336 925	367 674	2 969 252	de 15 à 20 ans
Inst complexes - sol propre	883 495	116 180	767 315	de 10 à 20 ans
Materiel	22 343	3 297	19 046	de 3 à 10 ans
Materiel de bureau et informat	896	322	574	3 ans
TOTAL	4 322 494	496 028	3 826 466	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	332 263	332 263	
TOTAL	332 263	332 263	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	138 251
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	138 251

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20000	10,00	200 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20000	10,00	200 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 376 001	263 623	1 152 536	1 959 842
Dettes financières diverses	164 872	164 872		
Fournisseurs	74 930	74 930		
Dettes fiscales et sociales	77 941	77 941		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 693 744	581 365	1 152 536	1 959 842

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197
Emprunts et dettes financières divers	4 872
Fournisseurs	32 191
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	37 260